

# Petit Bulletin Marcillois

Bulletin d'informations municipales

Octobre  
2021

## édito

Marcilloises, Marcillois,

La parution de ce petit bulletin d'automne est consécutive à la reprise tant attendue dans notre Commune, qu'elle soit associative ou municipale.

L'organisation du forum des associations qui s'est tenu le samedi 4 septembre avec l'accueil des nouveaux arrivants sur MARCILLY, a précédé la reprise de nombreuses activités associatives dont la réalisation de la journée des conscrits qui s'est déroulée par obligation en comité restreint, au vu des recommandations du moment.

La rentrée scolaire qui a eu lieu le jeudi 2 septembre (voir article de la commission vie scolaire), a confirmé l'effectif en hausse de ces dernières années, et nos besoins d'adaptations perpétuelles. Pour cela, les différentes commissions travaillent déjà sur deux domaines, en termes d'organisations humaines et matérielles.

Premièrement, par le biais de la mise en place d'un contrat destiné à une personne en service civique, qui permettrait de renforcer le personnel scolaire et périscolaire confronté à une surcharge de tâches, engendrées cette année par le doublement du nombre d'enfants de 3 ans. Pour cela, j'encourage les jeunes de 16 à 25 ans ou toutes connaissances Marcilloises intéressées par cet engagement, à contacter la Mairie dans les meilleurs délais.

Deuxièmement, par le lancement de l'étude pour la réalisation de la cinquième classe comprenant également des aménagements annexes, ainsi que l'agrandissement du préau et de la cour de récréation, comme je l'évoquais dans le précédent bulletin.

Dans ce même numéro, je vous annonçais le recrutement d'un spécialiste en urbanisme en la personne de Théo VERMOREL. Pour tout renseignement ou projet de construction, je vous conseille vivement de le rencontrer en mairie les lundis et mercredis (sur rendez-vous).

En effet, certains administrés sous-estiment l'importance des demandes de travaux, ou ignorent leurs obligations envers le Plan Local d'Urbanisme qui peuvent avoir des conséquences dommageables (voir article de la commission d'urbanisme).

Je tiens à vous faire part de notre mécontentement commun, concernant la nouvelle fermeture du pont en direction de CHAZAY, qui va durer trois mois !

Sachez que cette interdiction a été arbitrairement imposée par les services de la Direction Départementale des Territoires qui gère les routes départementales hors agglomération. Cela fait suite à un nouvel incident survenu au mois d'août avec dégradation du portique de gabarit, qui devrait être remplacé prochainement.

Suite au report du lancement de notre marché hebdomadaire qui pourrait voir le jour début 2022, une réflexion a lieu actuellement pour que sa tenue soit plutôt en soirée de semaine, car il existe dorénavant plusieurs marchés à proximité de MARCILLY le samedi matin.

En cette période de reprise, je tiens à vous assurer que mes adjoints et moi-même sommes toujours à votre disposition, afin de pouvoir échanger ensemble sur vos interrogations, lors d'un rendez-vous en mairie.

**Votre Maire, Frédéric BLANCHON**

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 8h à 13h  
Jeudi de 14h à 18h  
Vendredi de 13h00 à 16h30

### Contactez la mairie

Web : [marcillydazergues.com](http://marcillydazergues.com)  
Courriel : [mairie@marcillydazergues.com](mailto:mairie@marcillydazergues.com)  
Tél. 04 78 43 11 77



Page Facebook  
[@marcillydazergues69](https://www.facebook.com/marcillydazergues69)

## Rappel d'urbanisme

La commission communale d'urbanisme a souhaité rappeler à l'ensemble des Marcillois l'obligation des demandes administratives concernant certains travaux extérieurs.

Il est impératif d'adresser une demande en mairie (déclaration préalable ou permis de construire suivant le cas) pour tout agrandissement, création, démolition ou surélévation de votre maison, ainsi que pour les travaux annexes tels que : clôture, pergola, panneaux photovoltaïques, fenêtre de toit, auvent, mais également pour les piscines et abris de jardin (à partir d'une certaine surface).

Il en va de même pour tous les travaux d'embellissement ou de rénovation de votre logement (réfection de la peinture de tout ou partie des fenêtres, volets, portails, barrières ou autres), ainsi que **toutes interventions modifiant l'aspect extérieur du bâtiment** (remplacement des menuiseries, pose de volets roulants, changement de matériaux composant la structure des façades, réfection des toitures, pose de climatisations, etc.).

Comme vous pouvez le constater, **l'ensemble des travaux extérieurs de nos habitations sont soumis à une autorisation d'urbanisme**, qui sera instruite par plusieurs services dont fréquemment celui des Bâtiments de France.

Après achèvement des travaux et vérification in situ de la conformité par la commission communale, une attestation sera délivrée par la Mairie.

Il faut savoir que ce document sera exigé par le Notaire, lors de la vente d'un bien immobilier.

**La commission Urbanisme**

## Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 2 septembre. 103 élèves ont été accueillis cette année et ils sont répartis de la façon suivante :

- Petite section/moyenne section : Mme MESKOUR
- Grande section/CP : Mme OLIVIER
- CE1/CE2 : Mme VIRMONT
- CM1/CM2 : Mme BIGOT

L'équipe pédagogique est composée de 4 enseignantes dont Agnès BIGOT, directrice et de 2 ATSEM, Cathy BALLET à temps plein et Laetitia RAPICANO à mi-temps. Cette rentrée a eu lieu dans le calme entre 8h20 et 9h00 afin de respecter les consignes sanitaires et de garantir un accueil adapté à chacun.

Le périscolaire, la garderie et la cantine ont repris dès le premier jour avec un nombre d'enfants inscrits très important. Du côté de la cantine et de la garderie, ce nombre oscille chaque jour entre 88 et 92 enfants. Les enfants âgés de 3 ans étant en nombre très conséquent, cela nécessite une prise en charge adaptée à leur âge. La commission école va se réunir très prochainement afin d'évaluer les problématiques liées au nombre croissant d'enfants en petite section et trouver les solutions adéquates.

L'activité piscine a repris. Les enseignantes espèrent pouvoir, enfin, remettre en place les activités suspendues pour cause de crise sanitaire.

**Frédérique BURNIER**

## Rappel jeux d'enfants

Les chiens sont interdits dans l'espace jeux d'enfants pour des raisons d'hygiène et de propreté des installations. Des panneaux ont été installés pour en informer les propriétaires.

## Rénovation de la rambarde City Stade

La rambarde du City Stade qui présentait des signes de fatigue importants vient d'être récemment rénovée pour permettre à ses utilisateurs de continuer à jouer en toute sécurité.



## C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale de notre commune n'a pas pris de congés cet été car les membres présents en juillet et en août ont eu à cœur de garder le contact avec les personnes seules, isolées ou en difficulté sur notre commune.

Pour cette rentrée, et afin de renouer le lien avec nos aînés, il est prévu d'organiser **le repas de Noël à l'auberge de Marcilly le jeudi 9 décembre** et de recevoir en mairie ceux qui préféreront le colis de Noël constitué de produits locaux à déguster. Nous organiserons un après-midi thé dansant **le samedi 29 janvier** avec un animateur musicien. Nous en profiterons pour tirer les rois. Cette animation qui avait enthousiasmé les participants en 2020 sera cette fois ouverte à tous les marcillois. Nous vous en reparlerons dans le Bulletin 2022.

Nous vous rappelons que le CCAS de votre commune est à votre écoute et peut vous accompagner en cas de difficultés personnelles ou familiales. Vous pouvez contacter la mairie qui vous mettra en contact avec les membres du CCAS.

**Frédérique BURNIER**

**Première adjointe en charge du CCAS**

## Les éléphants ont fait leur rentrée



C'est avec beaucoup de plaisir que le Club Mémoire de Marcilly a rouvert ses portes le 10 septembre pour la 6<sup>ème</sup> année. Cette activité conjointement proposée par l'Agenda 21 et le CCAS est ouverte aux personnes de plus de 60 ans.

Les éléphants se sont retrouvés dans la bonne humeur et ont repris leurs exercices ludiques sous une forme un peu différente car nous utilisons désormais notre rétro-projecteur, ce qui permet d'avoir de la couleur et du son. Ils réfléchissent déjà à leurs prochaines sorties.

Les séances se déroulent un vendredi matin par mois, de 9h30 à 12h à la salle de la Gare. On peut rejoindre le groupe à n'importe quel moment de l'année.

**Prochaines dates : le 5 novembre et le 3 décembre.**

Contact : g.goubeau.mairie@gmail.com

**Ghislaine GOUBEAU**

**Membre du CCAS et de l'Agenda 21**

## Agenda 30 : horizon 2030

L'Agenda 21 de Marcilly d'Azergues entame sa période de transition.

À l'origine issu d'une volonté municipale lors du mandat précédent, l'Agenda 21 de Marcilly était piloté par la mairie qui intégrait des citoyens et les associations de Marcilly pour assurer la réalisation des actions. L'Association ACTION 21 fut alors créée pour faciliter les démarches ayant des aspects financiers. Nous allons cet automne transférer le suivi total et l'organisation du programme de l'Agenda 21 à ACTION 21 pour plus de clarté et d'efficacité.

Le conseil municipal élu en 2020 a créé une commission développement durable qui remplace la commission éco citoyens et souhaite continuer à entretenir un lien très étroit avec l'Agenda 21. Elle le soulagera des actions purement municipales et sera force de proposition et de soutien pour des actions spécifiques.

Par ailleurs, dès début 2022, un nouveau programme sera mis en place et nous parlerons dès lors d'Agenda 30 (horizon 2030). Il conservera des activités mises en place depuis quelques années (club mémoire, broyage, balade botanique, achat groupé de bois, conférences, patrimoine, etc ...), achèvera la mise en place d'actions plus récentes (atelier de réparation, grainothèque, fresque du climat etc.) et surtout se lancera dans de nouveaux projets dont nous discuterons en janvier lors d'une réunion publique et de tables rondes. TOUS LES MARCILLOIS seront invités à participer à cette réflexion et pour ceux qui le souhaitent, à la réalisation des projets.

Ghislaine GOUBEAU

Commission Développement Durable et Agenda 21

## Flash info

### Le Centre de vaccination a déménagé

Le centre de vaccination des Pierres Dorées est dorénavant situé sur la commune de Civrieux jusqu'au 11/12. Les réservations se font toujours sur la plateforme Doctolib mais désormais la vaccination peut se faire sans rendez-vous du mercredi au vendredi entre 14h et 16h.



### Collecteur de piles usagées

**"Les petits ruisseaux font les grandes rivières"**

Fort de ce proverbe, la mairie s'est dotée depuis cet été d'un collecteur de piles usagées. Profitez de vos démarches en mairie pour vous débarrasser de vos vieilles piles qui traînent.

La commission Développement Durable

## Travaux en vue pour le terrain LAPLAGNE

À la suite de l'acquisition cet été de la propriété LAPLAGNE, la commission Bâtiments s'est réunie sur place début septembre pour réfléchir aux travaux à prévoir comprenant notamment l'agrandissement et la sécurisation de la cour d'école, la séparation de la maison et de sa terrasse du reste du jardin, l'aménagement du bâtiment annexe.

Tout ceci devrait intervenir dans le courant de l'année 2022.

La commission Bâtiments

## Plaquette du Pré-inventaire



Les Marcillois qui le souhaitent, peuvent retirer gratuitement un exemplaire du Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques de Marcilly édité par le Département du Rhône en 1983.

Pour ce faire il vous suffira de le demander en mairie lors d'un passage pendant les heures d'ouverture au public.

## Inscriptions sur les listes électorales

**2022, année d'élection présidentielle !** Pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Pour ce faire, vous pouvez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée de votre justificatif de domicile et votre justificatif d'identité.



Rendez-vous sur l'adresse suivante: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Sinon, vous pouvez vous inscrire en mairie ou par courrier, avec les mêmes justificatifs et le formulaire cerfa n°12669\*02. Si vous souhaitez vérifier votre situation électorale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Attention, pour voter au premier tour de l'élection présidentielle, cette démarche doit être effectuée au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin soit **le vendredi 4 mars 2022**.

Le secrétariat de Mairie



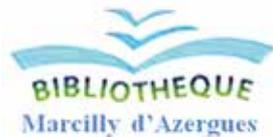
## La Bibliothèque de Marcilly

### Les nouveautés d'octobre 2021 :

- Le Passager Sans Visage de Nicolas BEUGLET
- Celle Qui Brûle de Paula HAWKINS
- L'éternel Fiancé de Agnès DESARTHE
- Pleine Terre de Corinne ROYER
- Enfant de salaud de Sorj CHALANDON
- Au printemps des monstres de Philippe JAENADA
- Seule en sa demeure de Cécile COULON
- Mon mari de Maud VENTURA
- Soleil amer de Lilia HASSAINE
- Le meilleur est à venir de Françoise BOURDIN
- La carte postale de Anne BEREST
- Où vivaient les gens heureux de Joyce MAYNARD

N'hésitez pas à venir les découvrir lors des permanences : le mercredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Pour info : Suite à la réunion du 20 septembre, l'équipe de la bibliothèque a validé le projet de rajouter une permanence le 1er vendredi de chaque mois de 16h30 à 18h00 à compter de janvier 2022.



**Nous contacter :**  
biblio.marcilly@yahoo.com

## Rappels

### Réglementation en vigueur pour mieux vivre ensemble



Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises (tondeuse à gazon,

tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc.) ne peuvent être effectués que :

- lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

De plus, il est strictement interdit de faire des feux de broussailles, d'artifices ou autres durant toute l'année sans autorisation préfectorale.

## Agenda

### NOVEMBRE

**5 et 6 novembre** : broyage collectif

**7 novembre** : concours de belote coincée - AEP Salle Saint-Émile

**11 novembre** : commémoration du 11 novembre 1918 - cimetière - Assemblée générale de l'amicale des Anciens Combattants - Salle de la Gare

**20 et 21 novembre** : talents locaux - Salle des Fêtes

**20 et 21 novembre** : conférence/exposition sur la Photo animalière marcilloise à la Maison Communale dans le cadre des talents locaux par le Comité des Fêtes

### DÉCEMBRE

**8 décembre** de la classe en 2

**9 décembre** : repas des Aînés du CCAS

### JANVIER

**7 janvier** : vœux du maire 19h - Salle des Fêtes

**8 janvier à 10h** : réunion publique sur l'Agenda 30 - Salle des Fêtes

**21 janvier** : AG classe en 8 - Maison Communale

**23 janvier** : fête de la Saint Vincent - Confrérie du Noeud Vigneron - Salle Saint Emile

**29 janvier** : thé dansant - CCAS - Salle des Fêtes

## SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

